

2025/374

M A I R I E
3, Rue Principale
57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

Tél. : 03.87.78.31.93 - Fax : 03.87.78.28.47

Email : heining.mairie@wanadoo.fr

Arrêté municipal 06/2025 du 20 Février 2025
Portant modification de la limite d'agglomération
De la Commune de HEINING-LES-
BOUZONVILLE

LE MAIRE DE HEINING-LES-BOUZONVILLE,

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi N° 82-613 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi N° 82-213 du 2 mars 1982,

VU le code de la route, notamment les articles R-110-2, R411-1 à 9,

VU le décret N° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes.

CONSIDERANT QUE la section à englober dans les limites externes de l'agglomération répond aux prescriptions de l'article R110-2 du code de la route.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La limite d'agglomération de la commune de HEINING-LES-BOUZONVILLE est modifiée comme suit :

Désignation de la voie : Route Départementale RD 118 L

Situation existante PR 1+071

Situation nouvelle PR 0+970

ARTICLE 2 : La limitation modifiée à l'article 1er sera matérialisée par l'implantation des panneaux de localisation EB10 et EB20.

ARTICLE 3 : La modification envisagée n'entrera en vigueur qu'après la mise en place au nouvel emplacement des panneaux de signalisation à la diligence des services de la commune de HEINING-LES-BOUZONVILLE.

ARTICLE 4 : M. Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et tous les agents de la force publique sont chargés de veiller à l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Copie sera adressée à :

- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Moselle
- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de FORBACH BOULAY MOSELLE
- Monsieur le Commandant du Groupement de Brigade de Gendarmerie de Boulay Bouzonville
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Bouzonville
- Monsieur le président de la Communauté de Commune du Bouzonvillois Trois Frontières,
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de BOUZONVILLE
- L'Entreprise SMTPF de Saint Avold
- L'Entreprise SOTRAE de THIONVILLE
- Société des Eaux de l'Est (SEE)
- Syndicats d'Eau et d'Assainissement du Pays Bouzonvillois

Fait à HEINING-LES-BOUZONVILLE,

Le 20 Février 2025